

TRIBUNE

LE JOURNAL DU PLR VAUDOIS | N° 5 | MERCREDI 26 MAI 2021

SOMMAIRE

Édito – Mibé – Recommandations de vote	2
Opinion - Vu des communes	9
Les députés en action	10
Point fort	11
JLRV	12
Vu au PLR Vaud - Coup de griffe	13
Question de valeur	14
Frivolités essentielles	16

OBJECTIF succès

VERS UN NOUVEAU MARKETING POLITIQUE...



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Salade de fruits électorale

Page 3



VOTATIONS FÉDÉRALES

**Initiatives sur les pesticides
Quelles conséquences réelles ?**

Pages 4-5



POLITIQUE CANTONALE

**Le PLR doit défendre sa vision
de la durabilité**

Page 8



DANS LE MONDE

Jugement dernier pour l'Italie

Page 15



Les récents succès et échecs des élections communales ne doivent-ils pas inciter notre parti à s'adapter aux besoins nouveaux d'un électorat de plus en plus volatile? Ne craignons pas une mise à jour de nos messages et actions. L'innovation c'est maintenant... Analyses et commentaires.

Pages 6-7

LE PEUPLE DÉCIDE...

par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

Les campagnes électorales, hasard du calendrier, se succèdent les unes aux autres. À peine celle des Communales finie que celle des Cantonales est déjà fortement engagée. Viennent aussi s'ajouter des votations d'importance sur lesquelles le peuple doit se prononcer. Mouvement incessant. Pas de repos.

Ces moments tourmentés donnent l'occasion à des citoyens mécontents de tout, de contester aussi les décisions adoptées par les Chambres fédérales. Pourquoi s'en priver? Le référendum, l'allié de l'antisystème... Qui l'eût cru? Y faire de plus en plus souvent recours, on peut presque dire systématiquement, est la nouvelle tactique électorale à la mode. Finalement, obtenir 50 000 signatures en trois mois sur des lois fondamentales semble bien facile à atteindre. Tout est toujours remis en cause. Sans nuance. Sans respect.

Sans compter les nombreuses initiatives au titre trompeur qui incitent le citoyen à les approuver de prime abord. Heureusement, il se ressaisit souvent...

Les campagnes politiques sont le miroir de notre société. Les propos des uns et des autres peuvent perturber le jeu ou retourner une situation. C'est ainsi l'image de nos élus et de leurs propos que retient le citoyen électeur, consommateur, contribuable lorsqu'il met son vote dans l'urne. Nous voilà les « gentils » ou les « méchants » de l'histoire pour quelqu'un. Notre parti et malheureusement de moins en moins perçu comme « le gentil ». Il faut donc y réfléchir sérieusement.

La loi sur le CO₂ est contestée et tant pis pour l'Accord de Paris. Celle sur la loi Covid, qui a permis à tant d'entreprises d'être soutenues, contestée aussi. Des initiatives sur les pesticides et l'eau potable mettent nos agriculteurs au pilori. C'est terriblement injuste et si loin des réalités du terrain. Que de mensonges et d'incompréhension dans un même pays... Mais voilà, le peuple votera le 13 juin prochain et sa décision sera appliquée. C'est comme ça en Suisse...



PLR
Les Libéraux-Radicaux

RECOMMANDATIONS DE VOTE DU 13 JUIN 2021 VOTATIONS FÉDÉRALES

NON

Initiative populaire « Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique »

NON

**Initiative populaire
« Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse »**

OUI

Loi COVID-19

OUI

Loi sur le CO₂

OUI

Loi sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)

SALADE DE FRUITS ÉLECTORALE

par Marc-Olivier Buffat,
président PLR Vaud, député

Les dernières élections à la Municipalité, voire la syndication, ont souvent donné lieu à des écarts très serrés, voire à des ballottages. Indépendamment des couleurs politiques, le système majoritaire peine à faire élire des Municipalités ayant une couleur politique claire fondée donc sur des engagements précis durant la législature.

Curieusement, on reparle actuellement de l'augmentation du nombre de conseillers fédéraux de sept à neuf. Une vieille histoire, puisque cette problématique était déjà évoquée à l'époque où le soussigné était sur les bancs de l'Université.

Comme toujours, il y a les pour et les contre. On peut évoquer notamment la surcharge du Conseil fédéral. Cette idée vient toutefois en contradiction manifeste avec les tendances actuelles qui reprochent au Conseil fédéral un manque de ligne dans le guidage politique de la pandémie sanitaire ou sur ses conséquences économiques. Il en va de même des discussions sur l'accord-cadre européen où l'on peine à discerner la politique du Conseil fédéral.

Il ne fait guère de doute qu'une augmentation de deux unités ne servira pas à améliorer la clarté des décisions prises par le Conseil fédéral ou des majorités politiques.

Il reste alors les petits calculs politiques qui consistent pour les uns à sauver un siège, pour les autres à militer en faveur de l'entrée d'un représentant des partis dits écologiques au Conseil fédéral. Au-delà de ces calculs de politique politicienne on discerne mal la priorité politique du projet, de même que sa cohérence du point de vue de la gouvernance.

La mosaïque électorale actuelle nous impose de rassembler l'électorat autour de thèmes fédérateurs. L'innovation



technologique au service de la cause climatique, une évolution ou une révolution de la fiscalité des personnes physiques mieux adaptée à la mobilité de la population, tant du point de vue professionnel que familial. La redéfinition de certaines priorités politiques doit également permettre de mobiliser un électorat à priori peu concerné si l'on se réfère au taux de participation des récentes votations ou élections et gérer les contradictions de la société actuelle qui déteste tant les effets des causes qu'elle chérit par ailleurs.

La réforme des retraites, face au tsunami gris, est une autre nécessité dans l'équilibre intergénérationnel et sociétal. Tant à l'interne qu'à l'externe, ces réflexions devront être menées

sans plus attendre afin d'avoir un programme de propositions dynamiques pour les élections cantonales 2022. Il s'agira également de fédérer notre parti autour de ces thèmes en évitant des divisions internes, véritable poison électoral.

La mosaïque électorale actuelle nous impose de rassembler l'électorat autour de thèmes fédérateurs.

publicité

**CLAUDE
FAVRE S.A.**

YVERDON 024 445 36 78
VALLORBE 021 843 14 24
LAUSANNE 021 653 60 60
www.claude-favre.ch

Spécialiste toitures & façades

LOI SUR LES MESURES POLICIÈRES DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME (MPT)

AGIR AVANT QU'IL ne SOIT TROP TARD

par Jacqueline de Quattro,
conseillère nationale

Il y a une année, le canton de Vaud était frappé par un acte terroriste qui a coûté la vie à un homme à Morges. Quelques mois plus tard, une autre attaque se produisait à Lugano blessant gravement deux femmes. Dans l'attentat meurtrier de Vienne, des liens avec des mineurs fréquentant la mosquée de Winterthur ont été établis. Un autre djihadiste vaudois a été condamné récemment à Paris. Notre pays n'est plus un îlot de sûreté.



Ces mesures ne s'appliquent que lorsqu'une personne représente une menace terroriste concrète et actuelle pour la sécurité publique.

Qu'il soit de droite ou de gauche, nationaliste ou religieux, l'extrémisme gagne du terrain, y compris chez nous. Le Service de renseignement de la Confédération constate que depuis 2015, la menace terroriste est élevée en Suisse. L'extrémisme est un terreau idéal pour la radicalisation, voire le terrorisme, qui menacent nos valeurs occidentales. Le PLR réclame depuis longtemps des mesures préventives, afin que la police puisse intervenir à temps auprès des personnes présentant un danger pour la sécurité de la population. Aujourd'hui, elle ne peut intervenir qu'après le drame, quand il est déjà trop tard. Une lacune qu'il faut combler.

La police doit pouvoir œuvrer à titre préventif, via des entretiens socio-éducatifs réguliers, une interdiction de périmètre voire une assignation à résidence avant qu'un individu ne passe à l'acte et détruise la vie de nombreuses personnes. C'est l'objectif des nouvelles mesures policières (MPT), qui seront soumises au peuple le 13 juin. De telles mesures ne sont pas nouvelles: elles ont déjà fait leurs preuves dans la lutte contre le hooliganisme et la violence domestique.

Ces mesures tant décriées par les référendaires ne sont ni abusives ni arbitraires. Elles ne s'appliquent que lorsqu'une personne représente une menace terroriste concrète et actuelle pour la sécurité publique. Rien à voir avec les grévistes du climat. Elles sont toujours complémentaires et subsidiaires aux mesures sociales ou thérapeutiques. Elles sont seulement ordonnées si ces dernières s'avèrent inefficaces ou n'ont pas été respectées.

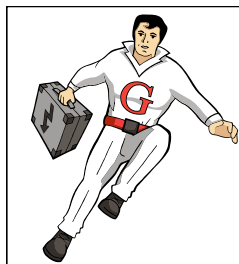
Enfin des garde-fous ont été posés: les MPT peuvent toujours être contestées par voie de recours. L'assignation

à domicile doit préalablement être autorisée par le Tribunal des mesures de contraintes. Elle ne peut être prononcée qu'à partir de l'âge de 15 ans et peut être assortie de nombreux allègements: pour cause de travail, de formation de santé ou de famille. Les autorités fédérales ont eu le souci de trouver un équilibre entre le nécessaire renforcement des moyens de prévention et le respect des libertés individuelles.

Enfin, les MPT ne violent pas le droit international. La Convention des droits de l'enfant n'interdit pas des mesures policières préventives à l'égard d'un enfant ou d'un adolescent. Au contraire, elle mentionne que la protection de la sécurité nationale est un motif légitime pour restreindre leurs droits. Ce sont surtout les jeunes qui sont exposés à la radicalisation.

Il n'y a pas de liberté sans sécurité. Le 13 juin n'oublions pas que les intérêts des victimes passent avant ceux des auteurs.

publicité



Guy Gaudard s.a.
ELECTRICITE • TELECOM

Av. de Chailly 36 • 1012 Lausanne
021 711 12 13 • info@gaudard.ch

MAITRISE FEDERALE



INITIATIVES SUR LES PESTICIDES QUELLES CONSÉQUENCES RÉELLES ?

par Loïc Bardet,
municipal à Vuillens,
directeur d'AGORA

et Bernard Nicod,
municipal à Valbroye, député

En voulant réserver les montants fédéraux aux familles paysannes produisant sans pesticide (qu'ils soient de synthèse ou d'origine naturelle) et utilisant uniquement le fourrage pouvant être produits sur l'exploitation, l'initiative «eau potable propre» aurait comme conséquence de créer une agriculture à deux vitesses.

En effet, les seules entreprises agricoles qui resteraient dans le système des paiements directs seraient des entreprises très extensives principalement tournées vers l'élevage.

À l'inverse, celles qui sont actuellement le moins dépendantes des contributions publiques sortiraient probablement des prestations écologiques requises et, pour compenser la diminution du chiffre d'affaire, intensifieraient leur mode de production. Or, il se trouve que ceci concernerait principalement les plus grands utilisateurs de produits phytosanitaires (arboriculture, viticulture et cultures maraîchères) et les élevages qui aujourd'hui déjà importent le plus de fourrages (porcs et volailles). Les problématiques soulevées par les initiants risqueraient donc d'être renforcées plutôt que réglées. De plus, les baisses de rendement pour les exploitations appliquant les exigences de l'initiative nécessiteraient de recourir très fortement aux importations alors que nous mangeons déjà aujourd'hui un jour sur deux de la nourriture étrangère.

De son côté, l'initiative pour une Suisse sans pesticide de synthèse poserait

d'immenses problèmes dans la transformation et la logistique alimentaire car il n'existe souvent pas d'alternative économiquement supportable aux biocides de synthèse utilisés pour l'hygiène et la conservation. Il est important de rappeler ici que les biocides (les désinfectants) font partie de la famille des pesticides. Certains transformateurs, comme les chocolatiers ou les producteurs de café, seraient de plus concernés par l'application de l'initiative aux importations. De nombreuses entreprises risquent donc de délocaliser une partie de leur production voire de fermer. Ceci mettrait en danger des dizaines de milliers d'emplois dans l'ensemble de la filière agroalimentaire.

De manière plus large, en intégrant les importations, l'initiative risquerait de poser des problèmes par rapport aux accords internationaux. Et, dans l'hypothèse qu'une dérogation soit obtenue à l'OMC, il faudrait alors contrôler des milliers de produits issus de près de 200 pays différents. Ceci nécessiterait une usine à gaz administrative coûteuse qui viendrait s'ajouter à des coûts de production plus élevés.

Le prix de l'alimentation augmenterait donc fortement, les estimations vont d'un tiers à 50 %. Enfin, contrairement à ce qui est annoncé partout, l'initiative s'appliquerait immédiatement car les dispositions transitoires ne prévoient des dérogations durant 10 ans qu'en cas de crise grave.

Malgré les défauts de ces textes, le fait que plus de 100 000 personnes les aient signés montre que les questions soulevées ne peuvent être ignorées mais doivent être analysées. C'est ce qu'a fait le Parlement en adoptant en mars dernier une nouvelle réglementation visant à diminuer de moitié d'ici 2027 le risque lié à l'utilisation de pesticides ainsi que, d'ici 2030, les pertes en éléments de manière adéquate.

Lors de son entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2023, la Suisse comptera la réglementation sur les pesticides la plus restrictive d'Europe. Ceci est la preuve qu'il est possible de répondre de manière pragmatique, rapide et concrète aux questions soulevées par ces deux initiatives sans prendre le risque de sacrifier l'ensemble d'un secteur économique. Nous voterons donc 2x NON le 13 juin.

Le prix de l'alimentation augmenterait donc fortement, les estimations vont d'un tiers à 50 %.

publicité

**Fiduciaire
PAUX Conseils
& Gestion**

- Conseils fiscaux
- Gérance/ Administration PPE
- Comptabilité

Rue de la Gare 15 - 1110 Morges
Tél. 021 803 73 11
info@paux.ch - www.paux.ch

Premier tour à la syndicature

Le PLR Gaetan Aeby redonne à son parti la syndicature d'Avenches

Avec 601 voix contre 507, le PLR Gaetan Aeby a battu l'UDC Pascal Buache lors du premier tour.



Sébastien Galliker
Publié: 25.04.2021, 18h51



À Lausanne, la droite n'y arrive pas

Depuis 2006, le PLR n'a plus qu'un représentant à l'Exécutif de la Ville. La droite ne fait pas le poids face à une gauche unie.

Sébastien Galliker
Publié: 25.04.2021, 18h51



À Vallorbe, la surprise électorale s'appelle Luc-Olivier Stramke

Le libéral-radical de 25 ans a été élu à la Municipalité au premier tour des élections. Un résultat canon pour ce jeune pas si novice que cela en politique.

Antoine Hottelard
Publié: 22.03.2021, 19h06



Premier tour à la syndicature

Le syndic de Gland est déboulonné par Christine Girod

Défié pour la première fois depuis son élection en 2006, Gérald Cretegny est battu, mais restera au sein de la Municipalité.

Yves Herz
Publié: 25.04.2021, 18h51



Communes 2021 à Morges

La gauche abandonne la syndicature à l'héritière du PLR

Première élue dimanche à Morges, Mélanie Wyss reprend un fauteuil occupé depuis vingt-sept ans par les socialistes. Fille d'un ancien municipal, la cheffe des Finances s'inscrit dans une certaine tradition morgienne.



Céline Demarand
Publié: 21.03.2021, 14h06



Après avoir écarté la concurrence au soir du second tour, Mélanie Wyss sera élue syndique mardi 6 avril, succédant à son père, Gérald Wyss.

4 Elections communales

Syndicature

Grégory Devaud mènera le peloton aiglon ces cinq prochaines années

Le municipal et député PLR a remporté l'élection qui le mettait aux prises avec l'indépendant Jean-Luc Duroux.

Christophe Bédard

C'est avec une très courte avance de 30 voix que le municipal et député PLR Grégory Devaud a remporté l'élection à la syndicature d'Aiglon. Dans ce duel, il s'agit d'un duel de poids. Grégory Devaud, 41 ans, est conseiller municipal depuis 2011. Jean-Luc Duroux, 52 ans, est conseiller municipal depuis 2011. Les deux candidats ont été élus lors des élections communales de dimanche 21 mars. Grégory Devaud a obtenu 521 voix, soit 52,1% des suffrages. Jean-Luc Duroux a obtenu 491 voix, soit 49,1% des suffrages. Les deux candidats ont été élus lors des élections communales de dimanche 21 mars. Grégory Devaud a obtenu 521 voix, soit 52,1% des suffrages. Jean-Luc Duroux a obtenu 491 voix, soit 49,1% des suffrages.



POUR UNE MISE À JOUR DE L'APPLICATION PLR

par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

La campagne pour les élections communales 2021, enfin terminée, aura laissé dans plusieurs communes de notre canton, un goût amer pour notre parti. Si le succès PLR s'est manifesté dans les plus petites communes et villages, il aura été plus faible voire très faible dans les grandes villes où manifestement les préoccupations des citoyens ont évolué avec le temps. Plus de verdure, de mobilité douce, dans des lieux denses déjà bien bétonnés, très industrialisés parfois, connaissant les nuisances sonores, celles de la pollution et le stress quotidien d'un site urbain, avec une circulation en plein essor sur certaines artères. Des besoins de protection sociale plus grands. Des inégalités plus fortement ressenties, etc.

Le PLR dans les villes devra sur beaucoup de points revoir sa copie pour satisfaire le citoyen-électeur et redevenir un acteur politique de premier ordre. Plus facile à dire qu'à faire... Mettons-nous ensemble pour proposer aux citoyens une mise à jour de notre logiciel. Comment adapter notre message, nos valeurs au monde d'aujourd'hui? Comment offrir une meilleure offre politique et ne pas rester fermés sur d'anciens schémas? Peut-être avec des acteurs différents selon les cas et à tous les niveaux. Une mise à jour, en informatique, permet de rester à la pointe de l'innovation, pourquoi en serait-il autrement avec les besoins nouveaux du consommateur-électeur? Si la mise à jour est bonne et apporte des bénéfices, tout le monde clique pour l'obtenir. Sans mise à jour régulière, le logiciel initial devient caduc... N'est-ce pas la même logique en mar-

keting politique? Le mot clé, l'adaptation, l'innovation pas seulement dans les mots mais aussi dans les idées.

La tradition radicale, libérale en a fait depuis toujours son leitmotiv. Pourquoi ne serions-nous pas capables aujourd'hui de nous renouveler? Beaucoup d'esprits aiguisés, à l'esprit ouvert, dans notre parti en sont aujourd'hui convaincus. Il faudra d'abord convaincre en interne, redonner de la foi en nos actions, ne pas craindre le changement, se laisser aller à l'accompagner. Les modes de management évoluent avec le temps, l'organisation du travail aussi, comme l'employabilité des collaborateurs, la digitalisation de toutes les activités humaines, l'énergie verte, des changements de modes de production notamment. La pensée politique favorisant l'économie, mais pas au détriment de l'humain, a aujourd'hui toute sa place. Ne pas tout voir sous la loupe des sous... Le PLR n'a pas pour vocation d'être le parti des «*Neinsager*», soyons celui des propositions nouvelles, progressistes... Il y a une belle marge de manœuvre et laissons de côté notre conservatisme trop idéologique parfois.

La pensée, par définition, se doit d'être fluctuante sinon c'est du dogmatisme. Ce que l'on reproche à nos adversaires de gauche. Les électeurs sont aujourd'hui volatiles dans leurs votes comme dans leurs achats. Compulsifs parfois, émotionnels souvent, éthiques ou extrêmes. L'électeur se laisse pousser par le vent qui lui convient. À nous de lui proposer une société qui tient compte de ses attentes tout en favorisant ce qui assure la prospérité du pays et de ses habitants, une économie intelligente, équilibrée et adaptée aux défis de demain, le défi climatique inclus.

Tout n'est pas noir pour autant. Les élections communales s'achèvent sur un sprint final avec quelques succès à la syndication, dans plusieurs villes de 10 000 habitants, Aigle, Épalinges, Gland, Prilly, Morges. De petits succès qui doivent nous redonner du baume au cœur. Alors ne nous laissons pas abattre par nos revers électoraux. Le rebond est

faisable en favorisant l'esprit d'équipe, des valeurs humaines contagieuses. Les individus aiment à faire partie d'une histoire commune. Il faut pour cela des fédérateurs, des élus inspirants, des idées sortant un peu des chemins battus. N'est-il pas temps à nouveau, d'oser de nouvelles idées, prendre des risques, parfois prendre des coups mais seuls des élus courageux ont fait avancer les choses. Parfois faut-il être persévérant, parfois savoir renoncer un temps pour revenir plus fort, avec une proposition modifiée qui remporte l'aval de tous.

L'art de la politique n'est pas de faire du surplace mais bien d'avancer vers une société plus prospère, plus heureuse en garantissant la cohésion sociale. Les moyens pour y parvenir seront plus modernes, plus adaptés à la vie d'aujourd'hui. Retour au vintage dans certains domaines, digitalisation absolue dans d'autres. Ne soyons pas obsessionnels sur «*l'avant*».

Nos futurs élus modèleront la société de demain, autant que nous soyons réellement en mesure de peser sur les choix politiques qui seront mis sur la table. C'est sur quoi travaille d'ores et déjà le parti cantonal. Le marketing politique vise à attirer de nouveaux électeurs, c'est donc vers eux qu'il nous faut mettre notre énergie. Pour leur donner envie de nous rejoindre, pourquoi ne pas leur donner de quoi se régaler un peu... Nous avons à n'en point douter quelques bons cuisiniers en notre sein qui sauront proposer de nouvelles recettes revisitées de nos valeurs et actions. Tous à table! Le menu sera bon... Peut-être n'y arriveront-ils pas du premier coup. Un grand chef met parfois du temps pour mettre son plat à la carte...

**Les électeurs sont aujourd'hui volatiles
dans leurs votes comme dans leurs achats.
Compulsifs parfois, émotionnels souvent,
éthiques ou extrêmes.**

Une nouvelle campagne débute, à peine les Communales terminées, celle des Cantonales en mars prochain. À nous de tirer les leçons de nos échecs récents. Sans se voiler la face, avec une analyse la plus objective et complète possible. Ne pas renouveler ses erreurs est le premier pas vers le succès. Ne restons pas figés sur nos certitudes.

CONTINUEZ DE NOUS SUIVRE



Instagram

[instagram.com/plrvaud/](https://www.instagram.com/plrvaud/)



twitter.com/PLR_VD

@PLR_VD



[facebook.com/PLR.LiberauxRadicauxVaudois/](https://www.facebook.com/PLR.LiberauxRadicauxVaudois/)

@PLR.LiberauxRadicauxVaudois

LE PLR DOIT DÉFENDRE SA VISION DE LA DURABILITÉ

par Christelle Luisier-Brodard,
conseillère d'État,
cheffe du Département
des institutions et du territoire

Depuis mars 2020, notre société et nos vies sont rythmées par la pandémie. Grâce à la vaccination, le débat public reprendra son cours et ne sera vraisemblablement pas bouleversé de fond en comble. Les vagues de la pandémie n'annuleront pas la vague verte et la préoccupation pour l'avenir de la planète qu'elle incarne. Face à ce défi climatique, deux attitudes sont possibles. Nous pouvons décider de laisser cette thématique à ceux qui en revendiquent le monopole; les tenants de l'interdiction de tout: la voiture, le béton, les vacances hors de Suisse, la 5G, les nouvelles technologies. En réalité cette option n'en est pas une.

Nous nous engageons pour une économie durable, c'est-à-dire respectueuse de l'environnement et viable, sur le plan financier. Les démarches en faveur de l'économie circulaire en sont une bonne illustration.



Dès lors, nous devons continuer à défendre notre vision de la durabilité. Oui, continuer, car contrairement à ce que nous entendons parfois, le PLR et ses élus sont d'ores et déjà actifs en faveur de politiques respectueuses du climat. Notre ligne est claire, nous promouvons une vision de la durabilité «orientée solutions», basée sur l'innovation et créant des emplois. Nous nous engageons pour une économie durable, c'est-à-dire respectueuse de l'environnement et viable, sur le plan financier. Les démarches en faveur de l'économie circulaire, dans laquelle plusieurs de nos membres sont investis, en sont une bonne illustration. Notre action est également forte au sein des collectivités publiques, ainsi à l'échelon communal, nous pouvons souligner les initiatives en faveur de l'énergie solaire, des chauffages à distance, de la mobilité électrique (avec des bornes de recharges par exemple), du recyclage des déchets ou encore de l'amélioration de la qualité de vie grâce à la végétalisation des lieux

publics. Ces efforts seront soutenus par le Canton notamment avec le nouveau programme présenté par mon département: le plan énergie et climat communal (PECC) qui comprend des outils pour réaliser un bilan carbone simplifié, un modèle de plan climat, un catalogue de fiches d'actions (avec des pistes concrètes) ainsi qu'un programme de formation.

Notre engagement passe également par l'échelon fédéral où il nous faut exprimer un OUI résolu à la nouvelle loi sur le CO₂ soumise en votation le 13 juin. Elle est le résultat d'un gros travail de la part des représentants de notre parti aux Chambres. Bien sûr, à l'instar de tous les grands projets dans notre pays, elle est le fruit d'un compromis. Un projet purement PLR aurait probablement retiré certaines taxes (même si le renforcement du principe pollueur-payeur et donc de la responsabilité individuelle est conforme à nos valeurs). Néanmoins, ce projet comporte de nombreux éléments importants parmi lesquels il est possible de

citer: l'encouragement à la rénovation des bâtiments ou la mise en place d'un fonds pour le climat encourageant l'innovation. Cela contribuera à créer les opportunités et les emplois de demain. C'est pourquoi nous devons le soutenir. En définitive, nos actions le prouvent, nous avons d'ores et déjà une vision de la durabilité à tous les échelons. N'ayons pas peur de la défendre et de la promouvoir. Le PLR en sortira renforcé.

La communauté LGBTIQ+ a aussi le droit de se sentir en sécurité



par Roxane Faraut,
municipale à Nyon

Le 9 février 2020, la population suisse a accepté à 63,1 % (80,2 % dans le canton de Vaud) la modification de l'article 261 bis du Code pénal et étendu cette disposition afin de pouvoir lutter contre les discriminations et incitations à la haine en raison de l'orientation sexuelle.

Si l'on peut se réjouir que la Suisse protège enfin une partie de ses citoyens LGBTIQ+ (lesbien, gay, bisexuel, transgenre, intersexe ou queer), mais regretter que la loi n'intègre pas la transphobie, la nouvelle norme doit être accompagnée de mesures fortes afin que les victimes osent déposer plainte.

Dans une communauté dont les membres ont encore parfois peur de dévoiler leur orientation sexuelle ou de genre à leur propre famille et où la jeunesse a cinq fois plus de risques de commettre une tentative de suicide, pousser la porte d'un poste de police et signaler avoir été la cible d'une agression homophobe ou transphobe n'a rien d'une évidence.

Dans le milieu policier en constante évolution à l'instar de la société, il n'est pas illusoire d'imaginer que des réactions stigmatisantes se produisent encore. Celles-ci sont sévèrement corrigées en s'appuyant sur une vision d'intégration bienveillante. Dans ce cadre, un projet est en cours de développement au sein de la Police Nyon Région pour être LGBTIQ+ Friendly et créer les conditions-cadres pour pouvoir accueillir les personnes en difficulté. C'est là le rôle du politique en partenariat avec les corps sécuritaires et

les associations LGBTIQ+ ; penser la formation des forces de l'ordre (police, procureur.e.s, tribunaux) pour poursuivre les crimes homophobes et protéger les victimes ; communiquer sur le savoir-être et le savoir-faire de la police, sur sa capacité de protection et d'écoute auprès de la communauté LGBTIQ+ afin d'établir la confiance nécessaire à la dénonciation d'actes enfin punis par la loi.

La nouvelle norme légale doit être accompagnée de mesures fortes afin que les victimes osent déposer plainte.



Le soutien aux plus faibles pour une économie florissante



par Valentin Groslimond,
avocat et conseiller communal PLR,
Vevey

La pandémie qui nous frappe depuis plus d'une année maintenant a mis en lumière les grandes difficultés rencontrées par certaines catégories de la population qui se sont soudain retrouvées précarisées et sans véritable soutien de l'État.

Les images de personnes dans le dénuement, contraintes de rejoindre les files d'attente à Genève dans l'espoir de bénéficier d'un colis de nourriture ont certes choqué, mais elles ont aussi été le révélateur d'un véritable dysfonctionnement de notre système économique. Nous avons longtemps cru qu'en Suisse la pauvreté n'existait pas, que personne n'était laissé de côté grâce à un filet social performant. Force est de constater qu'aujourd'hui ce paradigme ne se vérifie plus du tout.

Le déploiement des RHT en est le parfait exemple : les travailleurs ayant des bas salaires peuvent se retrouver dans une situation inextricable s'ils ne touchent plus qu'un certain pourcentage de cette somme.

Mais si les classes défavorisées, déjà extrêmement fragiles, sont les victimes toutes désignées de la pandémie, l'impact est également important pour les jeunes.

Absence de perspectives d'avenir, jobs d'étudiant inexistant, difficultés scolaires rencontrées suite à l'adoption de l'enseignement à distance : les jeunes paient également un lourd tribut, sans parler des familles, qui doivent jongler avec des solutions de garde improvisées, suite aux fermetures des crèches et des écoles, impactant par conséquent la bonne marche du monde du travail.

Aujourd'hui, le PLR a la responsabilité de s'engager auprès de toutes les catégories de population précarisées par la situation liée à la pandémie de Covid-19, pour proposer des solutions pragmatiques à ces problèmes concrets de la vie de tous les jours.

Il est urgent de remettre en question le rôle de l'économie, et de se profiler vers une droite plus sociale et humaine. Ce n'est qu'en agissant ainsi que nous retrouverons une économie florissante.

COMPTES 2020 : DE LA TRANSPARENCE ET DES EXPLICATIONS S.V.P.



Catherine Labouchère

L'annonce par l'État du bénéfice des comptes 2020 disant qu'ils étaient à «l'équilibre» avec un solde positif de 6 millions de francs m'a fait réagir par le biais du dépôt d'une interpellation le 27 avril dernier. Elle demande pourquoi toute la lumière n'a pas été faite sur la réalité des chiffres, bien plus élevés que les seuls 6 millions évoqués. Lors de l'accord canton-commune de 2020, l'État avait promis, en cas de comptes bénéficiaires, d'avancer le délai de versement du soutien financier aux communes. Alors, ce jeu comptable pour réduire le bénéfice et ne pas remplir sa

promesse, révèle un vrai problème de transparence. Les communes se sentent flouées. Il est temps qu'on leur donne des explications. La crise Covid-19 n'est pas une excuse pour procrastiner. Il en va de même pour les contribuables, qui par leurs impôts, rendent toute l'action étatique possible. Ne pas s'en souvenir conduira tôt ou tard à ce qu'ils ne soient plus d'accord de jouer le jeu des bons élèves sans être respectés ni remerciés pour leurs efforts.

Catherine Labouchère,
députée PLR au Grand Conseil

AGENDA POLITIQUE

Save the date!

GRAND CONSEIL

■ **Élection de la présidente du Grand Conseil**
Me 30 juin, 17 h

PLR VAUD

■ **Congrès cantonal**
Je 1^{er} juillet Infos à suivre

■ **Rentrée politique**
Ma 17 août

LES ZADISTES... ET LA SUITE ?



Jean-Luc Bezençon

Comme pour les feuillets d'une mauvaise série, nous avons assisté durant cinq mois, grâce aux médias, aux différents épisodes qui ont marqué l'occupation illicite du Mormont. Si beaucoup ont soutenu les actions des activistes, nombreuses et nombreux sont les Vaudoises et les Vaudois qui les ont condamnées. En effet, assister régulièrement à une déferlante d'incivilités tout en observant l'inaction des responsables de l'ordre et de la sécurité cantonale est simplement choquant. Dans d'autres circonstances, la plupart des actes commis auraient été poursuivis d'office et n'importe quel citoyen aurait dû en répondre. Il est donc légitime que la population de notre canton s'inquiète de savoir comment nos institutions appliqueront le principe d'égalité de traitement dans le cadre de cette affaire.

Aujourd'hui, la colline est libérée, les activistes du climat ont quitté les lieux sans états d'âme pour les dégâts provoqués à la nature qu'ils prétendent défendre, faisant fi de tout savoir-vivre et sans effacer les stigmates de leur passage. Héros pour certains, terroristes pour d'autres, l'heure est venue pour eux d'assumer leurs actes et à la justice de faire son travail. Plusieurs interventions parlementaires ont été déposées à ce sujet dont une interpellation de ma part au nom du groupe PLR qui demande notamment au Conseil d'État, de renseigner les Vaudoises et les Vaudois sur les coûts totaux de la longue occupation du Mormont et finalement, sur qui va payer l'addition. Affaire à suivre...

Jean-Luc Bezençon,
député PLR au Grand Conseil



TRIBUNE

■ **Prochaine parution**
Mercredi 23 juin 2021

■ **Délai rédactionnel**
Lundi 14 juin 2021

Un seul slogan :

abonnez-vous à **TRIBUNE...**

ÉCRITURE INCLUSIVE VS FRANÇAIS ACADÉMIQUE

par Carole Dubois,
municipale, députée,
présidente du Groupe PLR
au Grand Conseil

Le mardi 4 mai dernier, en fin de matinée, le Grand Conseil a été le théâtre d'un débat de haute teneur sur la prise en considération immédiate de la motion du député UDC Yann Glayre intitulée «*Pour le respect du français académique*». Cette motion dénonce une altération de la langue française et cite une mise en garde de l'Académie française sur l'écriture inclusive: «*La multiplication des marques orthographiques et syntaxiques qu'elle induit aboutit à une langue désunie, disparate dans son expression, créant une confusion qui confine à l'illisibilité*».

Le débat qui a suivi durant plus d'une heure a assurément été d'une grande qualité oratoire. Chères lectrices et chers lecteurs, je vous invite à aller l'écouter sur le site de l'État de Vaud. Rappel historique: l'Académie française a été créée en 1634 par Richelieu. D'aucuns diront que ce fut pour asseoir son pouvoir, d'autres que ce fut pour unifier une langue française qui, selon les milieux et les régions, était disparate. Le résultat étant probablement le même: délivrer un message unique au service de son pouvoir et à l'usage d'une aristocratie lettrée. Indépendamment de la notion politique, force est de constater que cela a abouti à une langue française académique extrêmement riche et belle, agrémentée d'une multitude de difficultés, d'exceptions et d'illogismes, dont certains sont délicieux. Celui que je préfère étant sans conteste les mots «*amour, délice et orgue*», qui sont masculins au singulier et féminins au pluriel. Les caser dans une conversation est du plus bel effet!



Le langage épïcène et non sexiste se développe depuis de nombreuses années déjà, et a été mis en application depuis 2005 à l'État de Vaud. Ceci pour modérer la prévalence grammaticale du masculin dans la langue française tout en accompagnant un changement de conscience, limiter l'exclusion et la discrimination et avoir un langage qui s'adapte au miroir de la société.

Le député Yann Glayre dénonce la difficulté de lecture et d'écriture d'une écriture qui intègre des points et tirets médians (un.e infirmier.ère vaudois.e) et argue, à juste titre, que cela complique la compréhension pour les personnes ayant des difficultés cognitives, de langue ou de dyslexie. D'autres députés ont néanmoins démontré qu'il était possible d'utiliser un langage inclusif en utilisant le double langage (les infirmières et les infirmiers) ou en utilisant un terme général (le personnel infirmier). À l'écoute du débat, il est clairement apparu que la motion ne donnait qu'une interprétation lacunaire du sujet et qu'un renvoi en commission permettrait d'en mesurer la teneur générale.

Le député Philippe Vuillemin a fort bien synthétisé la discussion. Il s'agit d'être pragmatique et, avant tout, de défendre la langue française. Une langue magnifique, évolutive et adaptative.

La motion a donc été renvoyée en commission à une très large majorité. Nous pouvons déjà nous réjouir des débats à l'issue du rapport de cette commission.

Le langage épïcène et non sexiste se développe depuis de nombreuses années déjà, et a été mis en application depuis 2005 à l'État de Vaud.

publicité



d'silence acoustique sa

**A l'écoute
de votre silence**

Acoustique des salles,
du bâtiment,
de l'environnement

021 601 44 59
www.dsilence.ch

RESPONSABLES, POUR LE CLIMAT ET L'ENVIRONNEMENT



par François Costa,
conseiller communal,
La Tour-de-Peilz, membre des JLRV



et Gabriel Delabays,
conseiller communal, Écublens,
membre des JLRV

Il faut aujourd'hui des solutions afin de répondre à la crise climatique. La Suisse a par ailleurs signé le protocole de Kyoto ainsi que l'accord de Paris. Si rien n'est entrepris, il deviendra difficile de skier à Leysin, une grande partie des vignes du Lavaux risque de disparaître, les cours d'eau seraient exposés à un fort stress hydrique : des conséquences largement visibles à l'horizon 2100, et un scénario à éviter. La loi sur le CO₂ est donc une bonne nouvelle, puisqu'elle réduira les émissions de CO₂ en utilisant les incitations, plus supportables et libérales pour les citoyens que les simples interdictions.

Plusieurs éléments sont notamment à souligner dans le contenu de la loi : des taxes raisonnables et qui renforcent les incitations à adhérer à des modes de consommation plus vertueux, un fonds climat qui soutiendra l'innovation et les mesures en faveur de l'environnement, comme l'assainissement du patrimoine bâti, la promotion du chauffage à distance, l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques, un soutien technologique aux entreprises et un renforcement de la recherche.

Nous pourrions certes renoncer à tout ce que nous avons acquis par la mise en place de taxes brutales, d'interdictions strictes et d'une politique étatique draconienne. Mais personne ne le souhaite. Il est donc préférable de favoriser l'écologie 4.0, basée sur les progrès du XXI^e siècle, utilisant les technologies modernes comme la capture du CO₂, l'intelligence artificielle ou encore des initiatives comme celle du Swiss plasma center à l'EPFL. Le résultat ? Une énergie propre et sans déchets. D'autres initiatives outre-Sarine peuvent aussi profiter de cette loi : la startup Climeworks, issue de l'EPFZ, a mis au point un procédé pour capturer le CO₂ et le changer en pierre.

Parce que nous souhaitons être responsables pour l'environnement et le climat, nous voterons et vous encourageons à voter OUI le 13 juin prochain à la loi sur le CO₂.

Cette loi est certes imparfaite, mais contient des outils basés sur des incitations, sur le fonds climat qui soutiendra les innovations en matière d'énergie et d'environnement, et sur le principe du pollueur-payeur. C'est un compromis acceptable même pour un libéral. Par ailleurs, il faut mettre en avant la valeur du PLR qui est celle de la responsabilité. C'est pourquoi nos élus fédéraux se sont engagés en faveur de cette loi, car la Suisse n'échappe pas aux changements climatiques. Il faut donc être responsable pour l'environnement, responsable pour les générations futures et responsable vis-à-vis de nos engagements internationaux. De nombreux membres du PLR sont déchirés entre le prisme de la liberté et de la responsabilité. Pour notre part, nous défendons le sens de la responsabilité et d'une loi issue d'un compromis tout helvétique, avant qu'il ne soit trop tard pour agir. Défendons une loi qui reste imprégnée du libéralisme, car elle n'interdit pas, mais renforce l'innovation et les incitations.

n.d.l.r. : dans cette rubrique, les auteurs s'expriment à titre personnel et non au nom des JLRV, qui ont laissé la liberté de vote sur la loi sur le CO₂ lors de leur dernière assemblée générale extraordinaire.

LA MAGIE DU BOIS!



T. 021 926 85 85
St-Légier



T. 021 926 85 95
Mts-Pully



T. 024 486 85 85
Orbe



T. 021 637 85 85
Rolle



T. 021 908 06 80
Maracon

- Cinq sociétés,
une même identité
pour un service
- plus proche
- plus fiable
- plus flexible
- plus complet



www.volet.ch

CHARPENTE • COUVERTURE • FERBLANTERIE • TERRASSE • ESCALIER
MENUISERIE • FENÊTRE • AGENCEMENT • PLAFOND • TONNEAUX

PARTENARIAT PLR VAUD ET 24HEURES POUR UN DÉBAT DE HAUTE QUALITÉ

Le PLR Vaud reprend l'initiative des débats politiques, en partenariat avec 24heures. Un débat organisé le 18 mai dernier à l'Hôtel de la Paix à Lausanne, en mini présentiel mais surtout en visio-conférence, à laquelle le public pouvait s'annoncer. Un des sujets chauds du moment, la loi MPT (terrorisme) était le centre des discussions en présence de la conseillère fédérale PLR **Karin Keller-Sutter** qui défendait le OUI pour cette votation.

Une présentation « questions réponses » de haute qualité bien évidemment, suivie d'un débat entre plusieurs parlementaires fédéraux de différents cantons dont **Olivier François** pour le canton de Vaud.

Une belle expérience qui sera sans doute renouvelée pour de prochaines votations.



Karin Keller-Sutter
en visite
à Lausanne.

Vous pouvez aussi retrouver la vidéo in extenso sur la page Facebook du PLR Vaud notamment et sur le lien :

<https://vimeo.com/551477289>



COUP DE GRIFFE

PRIVILÈGES ET PETIT CALCUL

par **Marc-Olivier Buffat**,
avocat, député, Lausanne

Dans le cadre d'une motion Dolivo sur la suppression de la défiscalisation partielle des indemnités perçues par les députés au Grand Conseil, il a été fait état en particulier par la gauche et par certains médias de privilèges « archaïques ».

Petit calcul : un député consacre en moyenne une vingtaine d'heures par semaine à ce mandat sous des formes diverses et variées (séances du Grand Conseil, Commissions, préparations, interventions) – multiplié par cinquante semaines en moyenne, si l'on compte six

semaines de vacances, cela représente 1000 heures par an pour une indemnisation moyenne de 22 500 francs par année, soit 22,50 francs de l'heure ! Fiscalisée à 100 %, la somme serait réduite en moyenne avec un abattement de 20 %, à quelque 17 francs auxquels s'ajouterait une pénalité supplémentaire, à savoir l'augmentation des revenus globaux, soit une surtaxe fiscale de l'ensemble des revenus du mandataire concerné. On peut certes imaginer augmenter les indemnisations en conséquence, mais on voit mal ce que le contribuable aurait à y gagner au final. Sans parler alors de la tentation de multiplier les séances de commission et de Grand Conseil, ce qui n'est sans doute pas la meilleure preuve de l'efficacité, CQFD.

publicité



**CAVE DE LA CRAUSAZ
FÉCHY**

Bettems frères S.A.
Chemin de la Crausaz 3
1173 Féchy
021 808 53 54
www.cavedelacrausaz.ch
Ouvert du lundi au samedi

Cave de la Crausaz - Féchy AOC La Côte
CHF 8.40 la bouteille

Offre spéciale carton de dégustation		
5 x 70 cl. Cave de la Crausaz Féchy Féchy AOC La Côte	CHF	42.00
5 x 70 cl. Cave de la Crausaz rouge Les Bourrons, assemblage	CHF	42.00
5 x 70 cl. Rosé La Crausaline Pinot Noir	CHF	44.50
Prix du carton	CHF	128.50

Je commande _____ carton(s) de dégustation livré(s) à mon domicile pour la somme de 128.50 par carton (uniquement en Suisse). Frais de livraison offerts

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____

NP/lieu : _____

Tél. _____

Signature : _____

VIDY eXpress

par Jean-François Ramelet,
pasteur,
responsable de « *l'esprit saint,*
une oasis dans la ville » à Lausanne

En Chine, on ne fait jamais les choses à moitié et on voit toujours les choses en grand. Je le concède, c'est un cliché, mais comme tout lieu commun, celui-ci repose sur un fond de vérité. Il n'y a qu'à penser à la Grande Muraille, à la longue marche, au « grand bond en avant » et même à la grande famine qui a dévoré l'Empire du Milieu à la fin des années cinquante, faisant plus de cinquante millions de morts.

Les temps ont changé et la Chine s'est réveillée; la grande famine n'est plus qu'un mauvais souvenir. Preuve en est cet article de presse qui relatait les mesures récemment adoptées par le Parlement chinois pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Le traumatisme de la faim a durablement marqué l'inconscient des Chinois et influencé leurs modes de vie: faire ripaille à l'excès était devenu un signe extérieur de richesse et de réussite. Autrement dit, lorsqu'ils commandaient un repas, les Chinois avaient souvent les yeux plus gros que le ventre et ne finissaient pas leur assiette. À Pékin, c'était souvent Byzance! Au rang des fléaux à combattre, le gaspillage alimentaire a

donc remplacé la disette. Cherchant à assurer la sécurité alimentaire du pays et à réduire sa dépendance aux importations de nourriture, le Gouvernement chinois a pris une série de mesures forcément répressives et intrusives. Désormais, au coût du repas s'ajoute une caution que le restaurateur ne rendra à son client que si ce dernier mange l'entier de son repas et les restaurateurs indécents qui encourageaient leurs clients à « *se taper la cloche* » sans modération pourront être poursuivis et amendés.

Quelques jours après avoir lu cette dépêche apparemment insignifiante, je tombais sur les photos des montagnes de déchets laissés sur les espaces verts de Vidy. On aurait dit un champ de bataille, à croire que la menace d'un cataclysme imminent avait obligé les pique-niqueurs à quitter précipitamment les lieux. Bien que le phénomène ne fût pas nouveau, le spectacle était choquant et affligeant. Depuis ce beau et chaud week-end d'avril, le déluge quasi biblique qui ne cesse de s'abattre sur nous, nous épargne de revoir pareilles scènes se répéter tous les week-ends. Si je ne pensais pas aux restaurateurs que le mauvais temps condamne à fermer leur terrasse, je bénirais dare-dare ces trombes d'eaux qui nous préservent de ces scènes de désolation.

C'est dans le goût amer que la faim a laissé dans l'inconscient collectif de la population chinoise qui trouve

son origine de son inclination pour le gaspillage alimentaire. Et qu'en est-il chez nous? À quel traumatisme collectif faut-il attribuer ce penchant immodéré pour la décharge sauvage? Immanquablement, on dénoncera la crise sanitaire et les frustrations qu'elle engendre depuis plusieurs mois. Ces incivilités seraient à ranger du côté des effets secondaires du virus au même titre que l'anosmie ou la grande fatigue. Lassé par la pandémie, on se laisse aller en toute désinhibition. La Covid a décidément bon dos et il est facile de se défaire sur elle de nos manquements et de nos faiblesses.

La pandémie qui nous frappe – aussi pénible et usante soit-elle – ne saurait être une excuse. N'est-elle pas plutôt la révélatrice embarrassante de l'extrême vulnérabilité individuelle et collective

implique que l'on se tienne debout devant un vis-à-vis, un autre que soi, face à qui l'on est prêt à répondre de ses actes et de ses comportements. Complaisamment nombriliste, la présence de cet « *autre que soi* » tend à disparaître de notre horizon de pensée et de notre écosystème.

Il serait temps de se rappeler que les grands récits fondateurs et les mythes auxquels nous n'accordons plus guère d'importance, servaient – entre autres – à cela: à nous faire sortir de cette inclination atavique au repli sur soi, à nous répéter que l'homme ne devient humain qu'au gré d'un appel (en régime chrétien, on parlera de « *vocation* ») qui vient d'ailleurs que de lui-même et l'emmène plus loin que soi. Le poète avait raison: « *Pour être là, il faut être ailleurs qu'en soi* ».

Être responsable implique que l'on se tienne debout devant un vis-à-vis, un autre que soi, face à qui l'on est prêt à répondre de ses actes et de ses comportements.

où nous a conduit depuis des années une forme de confinement décomplexé en nous-même? Lorsque nous habitons le monde en perpétuel mode « *selfie* », centré sur soi, il ne faut pas s'étonner que s'efface notre sens des responsabilités. Car être responsable

publicité

GRAND DESTOCKAGE

Seulement jusqu'au 12 juin

+ de 300 matelas
+ de 200 sommiers
des dizaines de salons
de canapés, de fauteuils
fixes ou relax

Liquidation
de stock, fin de séries
surplus de fabricants,
pièces uniques

Jusqu'à
-60%

Exemples:			
Matelas ROBUSTA SHINE 90/200cm	290.-	499.-	
Matelas TEMPUR SENSATION BREEZE 160/200cm	1'590.-	3'190.-	
Sommier électrique SWISSFLEX 2 moteurs 80 ou 90/200cm	990.-	1'870.-	
Canapé-lit AMBROGIO 140cm	1'590.-	2'150.-	
Salon SPIEZ 3 places + 2 places 1/2 tissu	3'990.-	5'566.-	
Salon ROVIGO 3 places relax électrique+2places relax cuir	6'990.-	9'508.-	

www.confort-lit.ch

Confort-lit
DEPUIS 1989

Avenue de Grandson 60
YVERDON-LES-BAINS
024 426 14 04

Ouverture :
Non stop pendant l'action
du lundi au vendredi
9h à 18h et samedi 9h-17h.

Vente sous chapiteau
et dans les 3 étages du magasin
ATTENTION Stock limité !

JUGEMENT DERNIER POUR L'ITALIE

par Pierre Schaeffer

L'Italie aborde la sortie de crise du Covid avec deux atouts majeurs. C'est d'abord la présence à la tête du Gouvernement d'un expert à la compétence reconnue, Mario Draghi, investi par une large majorité parlementaire. Draghi est crédité de son expérience à la présidence de la Banque centrale européenne (BCE) où il peut revendiquer une double performance : le sauvetage de l'euro en 2012 et le relais de la politique budgétaire des États, en voie d'épuisement, par la politique monétaire, c'est-à-dire des taux d'intérêt nuls, voire négatifs.

Le poids politique et le prestige de Mario Draghi devraient donner à l'Italie des résultats qui ne furent pas ceux du dernier expert appelé à la tête du Gouvernement, Mario Monti, au Palais Chigi pendant un an. Draghi bénéficie, et c'est le deuxième atout de son Gouvernement, d'une masse de manœuvre financière exceptionnelle, soit près de 220 milliards de francs en prêts et subventions.

Il faudra bien à Mario Draghi ce puissant levier d'intervention pour affronter, non seulement les effets du Covid, mais surtout l'héritage d'une situation économique de faillite. Avant même la crise sanitaire, l'Italie devait assumer une situation très affaiblie, faite de productivité et de croissance négatives dont le tissu productif italien était la victime, en particulier les entreprises du Nord, habituel moteur du développement du pays. Les finances publiques italiennes étaient celles d'un État en déroute, avec une asymétrie totale par rapport aux États d'Europe du Nord, soit 150% de dette contre 60% autorisés et plus de 10% de déficits publics contre 3% du Pacte de stabilité de l'euro. À cette économie délabrée, le Covid ajoute un drame social, la paupérisation croissante de la population dont deux millions de

familles sont sans ressources avant la fin du mois.

Mario Draghi est donc attendu sur la pertinence de son plan de relance, porté par l'importance de son financement soit 13% du PIB italien contre 5% en France et, il est vrai, 25% aux États-Unis. C'est un plan de type Biden qui va s'appliquer à l'Italie et qui devra démontrer sa capacité à dynamiser l'économie du pays par l'appel à l'investissement grâce à des réformes structurelles de la fiscalité et de l'administration, plutôt que par le financement des infrastructures et des aides évaporées dans le labyrinthe des échelons administratifs de l'Italie, le tout aggravé par l'aide directe aux ménages paupérisés, sur le mode Biden.

Le financement du plan de relance italien, riche d'un tiers de subventions européennes, impose, et c'est une garantie de pertinence, l'examen préalable du programme italien par la Commission de Bruxelles, chargée de veiller à la primauté des réformes de caractère régalién. Cette homologation permettra aux États, bailleurs de

fonds, du nord de l'Europe, comme la Ligue hanséatique regroupée derrière les Pays-Bas, de s'assurer du bien-fondé des choix italiens, ne serait-ce que pour renouveler le principe de la mutualisation des financements européens.

Mario Draghi se retrouve ainsi dans la situation paradoxale du Gouvernement grec, il y a dix ans, quand le président de la BCE dictait à Alexis Tsipras ses exigences pour rétablir l'alimentation de la Grèce en euros : travailler plus et énoncer des réformes chiffrées. Certes, l'Italie n'est pas la Grèce, avec un différentiel de PIB d'un à dix. Mais un échec de Mario Draghi aurait des conséquences imprévisibles, avec la menace, sur le plan intérieur, d'un

retrait de la coalition parlementaire de la Ligue de Salvini, sur le plan européen, avec la remise en cause des financements mutualisés et d'un éventuel retrait italien de la zone euro, sur le plan mondial, avec le financement de la dette italienne, à l'instar du précédent argentin.

C'est un plan de type Biden qui va s'appliquer à l'Italie.



publicité

Machines-Services – Bernard Thonney



Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussailluses, machines viticoles et communales. Véломoteurs Bye Bike.

Route du Jorat 8
1073 Mollie-Margot
021 781 23 33
079 310 56 66
b.thonney@bluewin.ch
www.machineservices.com

CES PIQÛRES AUX EFFETS COQUINS...

par Fabienne Guignard

Nous voilà tous à nous féliciter d'avoir reçu une ou deux piqûres Pfizer ou Moderna. Étonnant phénomène d'ailleurs où, les hommes surtout, aiment à exhiber leur bras héroïque. Photos du sparadrap ou du carnet de vaccination retrouvé. L'adage populaire ne dit-il pas que nos hommes préférés ne font généralement pas tant les malins devant une petite seringue. Mais là, ils doivent surmonter leur peur et se faire vacciner car c'est leur devoir de protéger leurs proches. Alors autant le crier haut et fort...

Les Grands de ce monde se sont mis les uns après les autres à dénuder leur corps, pour l'exemple.



La vaccination est devenue le must du moment, partout dans le monde et pour les stars, devant les caméras bien sûr... Les vaccindromes sont aujourd'hui «*the place to be*». Ceux qui sont ardemment contre restent entre eux, manifestent vaillamment, s'époumonent sur les réseaux sociaux et refusent la loi Covid... Ils se présentent comme des rebelles face à nous, petits moutons dociles qui obéissons sans dire un mot. Ces rebelles qui n'ont pas peur de cette petite Covid, pour qui la liberté compte plus que tout mais qui n'ont jamais connu un régime politique qui l'interdit pour de vrai...

Et nous «*On y était. On l'a fait*». Nous voilà participant à une œuvre collective mondiale fédératrice. L'inscription par natel ou ordi, le rendez-vous sur place à une heure précise, les numéros de passage comme à la Poste, «*le mien le 50*», tôt le matin au CHUV, les files et salles d'attente, le rappel de nos allergies, nos médicaments, tout y passe. Et tout se passe bien justement. Organisation à la Suisse. Pico bello. Quand on a les doses, c'est simplement expéditif... Et quelle gentillesse... Bravo, disons-le, bravo...

Les Grands de ce monde se sont mis les uns après les autres à dénuder leur corps, pour l'exemple. N'exagérons rien, le haut de l'épaule, une partie de la poitrine mais pour certains d'entre eux, le geste fut un peu plus glamour que pour les autres... Chaque personnalité politique a reçu imperturbable sa petite «*piqouze*» salvatrice devant

les caméras du monde entier, selon sa notoriété. Il fallait donner de soi à ses électeurs... Quel courageux notre champion! Même pas peur... Les voilà exemplaires, civiques, heureux et fiers comme des paons...

Sauf que certains, les beaux surtout, ont transformé ce moment médical intime en un moment plutôt sexy... Volontairement ou pas. Les pudiques ont tout de suite compris qu'ils devaient se préparer pour ne pas paraître ridicules. Un linge de corps ou un t-shirt allaient les sauver...

Quand on porte une chemise à longues manches, sans rien d'autre dessous que sa peau, pour se faire piquer, il faut impérativement déboutonner sa chemise et dénuder largement son épaule. Impossible de remonter seulement sa manche... C'est comme ça...

Le ministre de la Santé français, le beau Olivier Véran, ne portait rien dessous et son épaule nue laissait imaginer un corps entier assez intéressant... Joli spectacle, avouons-le... On le sentait un peu mal à l'aise tout de même... Presque rougissant. C'était touchant...

Même expérience en Grèce, avec son nouveau premier ministre, l'élégant Kyriakos, qui lui aussi ne portant rien sous sa chemise bleue a suscité quelques émois dans son pays... Il ne rougissait pas du tout... Très sûr de lui au contraire... Heureux de son petit effet... Avec un torse suffisamment poilu mais pas trop, bronzé maure doré pour avoir bonne mine.

Un beau Grec quoi... Les Nordiques peuvent aller se rhabiller. Question piqûre en direct, rien de glamour avec eux... Mieux vaut les mecs du Sud. C'est plus chaud...



Quel courageux notre champion! Même pas peur... Les voilà exemplaires, civiques, heureux et fiers comme des paons...

Pour votre publicité dans

TRIBUNE

urbanic
Régie publicitaire

Chemin de Sous-Mont 21
1008 Prilly
info@urbanic.ch
Tél. 079 278 05 94